



Vente de ma maison à un particulier/reconnaissance de dette

Par **dilou**, le **04/06/2008** à **05:49**

mon acheteuse m'a proposé de me verser une partie de le vente directement et devait me verser le chèque à la signature du compromis; or elle ne l'a pas fait et ma remis en échange un papier sur lequel elle reconnais me devoir cette somme et veut attendre la signatue définitive; je suis un peu surprise et démunie; ce papier est-il légal quelles garanties ai-je? merci de me répondre rapidement pour savoir si ja dois annuler la vente

Par **novice43**, le **04/06/2008** à **13:23**

Bonjour,rnrnOù avez vous vu que l'on fait la vente d'une maison sans passation par un notaire ?rnrnJe ne vais pas être dur avec vous, déjà que la situation n'est pas facile... mais malheureusement c'est comme cela que l'on se retrouve dans des cas complexes à gérer.rnrnVoyez un notaire et mettez la vente de cette maison en attente.rnrncordialement,

Par **gloran**, le **04/06/2008** à **13:32**

"verser une partie de la vente directement" : ???rnrnLa transaction doit obligatoirement passer par le notaire. Cf remarque précédente. On ne vent pas une maison comme un paquet de chewing-gum.rnrnLes notaires sont payés pour gérer ces problèmes : faites appel à votre notaire pour la vente, demandez-lui conseil, et ne vous faites pas de noeuds au cerveau d'autant plus inutilement que, pire, vous risquez de vous mettre en illégalité.